



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires du Doubs**

Service Économie Agricole et Rurale

Commission Départementale de Préservation
des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
(CDPENAF)

Affaire suivie par : Bertrand Sauce / Lionel Faihy
Tél. : 03 39 59 55 33/34
ddt-urba-agri@doubs.gouv.fr

Le Président de la CDPENAF

à

Monsieur le Maire de Fournet-Blancheroche
Mairie

1 place François Xavier Joubert
25140 – FOURNET-BLANCHEROCHE

OBJET : Consultation de la CDPENAF

Besançon, le 17 juin 2025

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L.151-12 du code de l'urbanisme, la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) s'est prononcée en séance le 5 juin 2025 sur votre projet d'élaboration de PLU au titre des extensions et annexes à l'habitation en zone A ainsi que la création de Stecal(s).

Avis de la commission :

Extensions et annexes à l'habitation en zone A et N :

Avis favorable

Création de Stecal(s) :

Avis favorable

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Président de séance


Laurent KOMPFF